

MEDECINE.

CONSUMPTION.

LES SOUSSEIGNÉS ONT REÇU DE L'HUILE DE FOIE DE MORUE PURE, sur l'efficacité et la pureté de laquelle on peut compter. Ils en préparent aussi l'huile pour les enfants délicats, laquelle n'a pas de mauvais goût ni d'odeur. Leur aliment chimique composé de phosphate de Chaux, Soufre, Fer et Magnésie, sous forme d'un sirop agréable, est recommandé à l'attention des Médecins. Les BROWN'S EXTRACT, introduit par le Dr. Churchill, de Paris, est incomparable comme tonique pour débilité nerveuse, faiblesse, et dyspepsie. A ceux qui sont atteints de Consumption ce remède est fortement recommandé.

S. J. LYMAN, et Cie.,
Place d'Armes.

CONSUMPTION.

TOUX, RHUMES, RAUCITÉ ET
INFLUENZA, BRONCHITE, LÉGER
ou aucune AFFECTION de la
Gorge, Toux sèche, BRONCHES,
ASTHME, CATARRHE, GÈRE,
ET LES BROWN'S EXTRACT,
CHIRAL TROCHES, ou PASTILLES pour la
Toux.

"Une combinaison simple et élégante pour la toux,
etc."

Dr. G. F. BIGELOW, Boston.

"On fait usage d'une grande efficacité dans la
RAUCITÉ."

REV. HENRY WARD BECHER.

"J'en recommande l'usage aux ORATEURS."

REV. G. H. CHAPIN, New-York.

"D'une grande efficacité contre les ulcères et les irritations
de la gorge, et dans les cas de RAUCITÉ."

Prof. M. STACY JOHNSON, LaGrange, Ga.

Professeur de Musique, Collège du Sud pour les
Démolitions.

"J'ai été attaqué des Bronches deux ou trois fois,
de manière à ne faire qu'une lâche abandon
forcé de mes travaux, en conséquence du mal de
gorge. Cependant, l'usage modéré des Troches a
dissipé toutes mes craintes, et je suis maintenant
en état de prêcher des sermons sans le
moindre inconvénient."

REV. F. B. RYCKMAN, A. B.,
Ministère Wesleyan, Montréal.

A vendre chez tous les Pharmaciens Cana-
diens, prix: 25 cents la boîte.

2 nov. 1859. fm-120

PRÉCIEUSE NOUVELLE POUR
L'HUMANITÉ.

MALGRE LES THÉORIES FAUSSES ET
vraies; les lois naturelles de compensation,
il est clair que la nature ne se trompe
pas. Il est bon que les hommes ne perissent pas tous
de même, sans qu'on s'en aperçoive. Les
erreurs fatales, aussi bien en morale qu'en phy-
sique et religieuse. Si le genre humain avait ac-
cédé à la mort, il n'y aurait eu ni mal, ni bien,
ni vie, ni chimie animale et la santé, qu'à la satis-
faction sensuelle, il aurait été pour les gé-
nérations futures d'être immortels, et nos
meilleures natures, d'être immortelles. Les
hommes, il méritent l'appréciation universelle et
l'homme qui dispense au peuple les vérités natu-
relles et découvre des choses bénéficiaires in-
connues à ses contemporains, est un grand
homme. L'homme en bon état, en dépit même de
l'abus qu'il fait de ses forces; car lorsqu'un or-
gane se fatigue ou se surcharge, on a une redou-
ble force. Les efforts jusqu'à ce que par un travail
d'un désordre général passe à des dérangements
locaux, se terminant souvent fatalement et pré-
maturément, hélas! dans ce pays de docteurs
et de drogues. Si la véritable théorie de la
douleur, comme la névralgie, le rhumatisme, les
affections nerveuses, musculaires, etc., était com-
prise du peuple, au lieu qu'il se repose sur les
remèdes, il se livrerait à des efforts et à des
colères de médecine, de pures souffrances, et
sans sembler de mortalité arriveraient rarement.
Ceux qui nous forment notre avis, le sa-
vent bien, mais ils se gardent bien aussi de le
dire. L'expérience nous prouve que l'homme
ajouté à l'intelligence, elle fait savoir un fait
aussi bien que le plus savant et le plus docteur.
Nous avons quelques vérités à dire, au sujet de
la merveilleuse découverte de

L'HUILE ÉLECTRIQUE

DU PROF. CHARLES DE GRATH
Celle huile, déjà universellement connue, sou-
lève immédiatement, on le sait, les douleurs, et
elle guérit les cas les plus difficiles. Les malades
se laissent, et les docteurs, et les malades, et
l'efficacité de ce remède. Répétons seulement
que l'action de ce baume souverain est étrange,
particulière, agréable. Son absorption est aussi
facile que celle de l'eau. Elle donne une vie nouvelle
à toutes les secrétions et au fluide nerveux. Elle
cristallise les humeurs invétérées, guérit les
fractures, les blessures et soulage presque instan-
tément toute espèce de brûlure; souvent même il
guérit les

RHUMATISME ET NEURALGIE

En un jour. Il ne guérit pas tout, mais il ne nuit
jamais à rien. On ne peut s'en servir sans un
bienfait spécifique au bout d'une heure. Il a gué-
ri dans une heure

DES FIÈVRES GÈLES.

La douleur ne peut résister à la chaleur de l'appli-
cation. Laissons M. E. Killenworth, candidat pour
la place de shérif, propriétaire de la Tontine,
Philadelphie, en parler. Il dit qu'en un jour ce
remède l'a délivré de ses douleurs. M. Frank
Duffy, grand propriétaire de voitures de remise,
il y a vingt ans, au coin de Locust et Twelfth
st., Philadelphie, a aussi été délivré de ses bé-
quilles. Le capit. John Henderson, le capit. Jere-
miah Allen, vicelient, qui souffrait de douleurs de
quarante années, M. G. W. Bosler, inspecteur du
quartier; G. Lowry, voisin de l'école de gram-
maire, Philadelphie Ouest, souffrait pendant dix
ans, tous furent guéris entre un et trois jours.
Demandez au col. G. Helmbold, officier bien
connu à Western Bank, Chesnut st.; à son frère
et lui ont été guéris. Il recommande à tout le monde
l'usage de l'huile électrique. Demandez en-
core à Mme Fausch, d'une des familles les plus
riches de Chesnut. Elle s'était égarée dans la cheville
une bouteille l'a guérie en deux jours.

L'hon. J. Williamson dit que sa femme ne
pouvait plus marcher; une bouteille l'a gué-
rie. Demandez-le lui. Nous avons publié son
certificat, et ceux des personnes déjà citées et de
certaines d'autres. Mme Sarah E. Davis, de
Norristown, était atteinte de douleurs et de rhu-
matisme, depuis neuf ou dix ans, il fallait la
lever et la coucher, notre huile l'a guérie. De-
mandez à M. W. P. Holcher, et ses autres voi-
sins; à M. R. Bowers, 185, Brown Street,
ce qu'il lui ont vu opérer. Demandez à J. K.
Bacon, le fabricant bien connu, No. 23 et 25,
Fourth Street; demandez-lui combien il souf-
frait; sa femme le frictionnait une fois avec
l'huile et le lendemain il était bien. Demandez à
des centaines d'autres. M. Grant, 317, North
Eighth Street, a été guéri d'une terrible névralgie.
Le visage d'une Dame était complètement
délivré de la veille du jour où elle se servit de l'huile.
Elle fut guérie d'une hémorragie qui avait
duré deux ans de date, et elle avait été traitée par
les plus habiles médecins. Elle est bien connue com-
me membre de l'église du Dr. Chamber, et des
comités de la Nouvelle-Écosse. Demandez à M. R. B.
Dacosta, 84, Arch Street, ce qu'il a fait pour sa
femme; comme elle a souffert et comment lui
docteur ne pouvait la soulager.

Aucun docteur n'aurait pu le porter le
nom du Prof. CHS. DE GRATH, Philadelphie.

Philadelphie principal, 39, South Eighth Street,
gardi

Nol colporteur ne vend l'article, prenez-y
garde

Agents,

S. J. LYMAN et Cie.,

LYMANS, SAVAGE ET Cie.,

CARTER, KERRY ET Cie.,

JOHNSON, BROWN ET Cie.,

Et en vente chez tous les droguistes.

Montréal, 29 sept. 1859. a-106

MEDECINE

INJECTION BROU

HYGIENIQUE,

INFAILLIBLE ET PRESERVATIVE.

LA SEULE GUÉRISON SANS LUI RIEN
LA SEULE. Se trouve dans les principales
Pharmacies à Paris, à Lyon, à
BROU, No. 33 Rue Lafayette. (Exiger la
Brouche). 20 ans de succès.

29 mars 1860. 32

IL A SOUTENU LE

MEILLEUR DE TOUS LES ESSAIS,

LE TEMPS!

Et il a soutenu sa réputation
pendant plus de trente années. Les Mé-
decins de la plus haute respectabilité le prescri-
vent sous son nom, comme une des meilleures
Médicines de Famille.

LE BAUME PULMONAIRE VÉGÉTAL.

préparé par les Droguistes si bien connus, M. M.
Reed, Gaultier et Cie., et nous avons de
bonnes autorités pour le dire, un des meilleurs re-
mèdes pour les

RHUMES ET TOUTES LES MALADIES DE PULMONS

qui ait été offert au public. — Boston Journal.

LE REV. DR. LYMAN BECHER

Écrit: "Messieurs: J'ai fait usage de votre
Baume Pulmonaire Végétal avec beaucoup de
bénéfice, et je suis maintenant en état de vous
recommander avec beaucoup de succès dans les familles qui m'a-
voisinent."

Certificat de Messire L. Proulx, Prêtre, Québec,
Bas-Canada.

"Je certifie que j'ai fait usage du Ba-
me Pulmonaire Végétal, je suis satisfait de ses
effets salutaires, et je l'ai recommandé à plu-
sieurs personnes qui ont recouvré leur santé par
son usage." L. S. PROULX, prêtre.

LE DUBOIS REV. DR. LEONARD WOODS

Écrit: "Messieurs: J'ai fait usage de votre
Baume Pulmonaire Végétal avec beaucoup de
bénéfice, et je suis maintenant en état de vous
recommander avec beaucoup de succès dans les familles qui m'a-
voisinent."

Certificat de Messire L. Proulx, Prêtre, Québec,
Bas-Canada.

"Je certifie que j'ai fait usage du Ba-
me Pulmonaire Végétal, je suis satisfait de ses
effets salutaires, et je l'ai recommandé à plu-
sieurs personnes qui ont recouvré leur santé par
son usage." L. S. PROULX, prêtre.

LE DUBOIS REV. DR. LEONARD WOODS

Écrit: "Messieurs: J'ai fait usage de votre
Baume Pulmonaire Végétal avec beaucoup de
bénéfice, et je suis maintenant en état de vous
recommander avec beaucoup de succès dans les familles qui m'a-
voisinent."

Certificat de Messire L. Proulx, Prêtre, Québec,
Bas-Canada.

"Je certifie que j'ai fait usage du Ba-
me Pulmonaire Végétal, je suis satisfait de ses
effets salutaires, et je l'ai recommandé à plu-
sieurs personnes qui ont recouvré leur santé par
son usage." L. S. PROULX, prêtre.

LE DUBOIS REV. DR. LEONARD WOODS

Écrit: "Messieurs: J'ai fait usage de votre
Baume Pulmonaire Végétal avec beaucoup de
bénéfice, et je suis maintenant en état de vous
recommander avec beaucoup de succès dans les familles qui m'a-
voisinent."

Certificat de Messire L. Proulx, Prêtre, Québec,
Bas-Canada.

"Je certifie que j'ai fait usage du Ba-
me Pulmonaire Végétal, je suis satisfait de ses
effets salutaires, et je l'ai recommandé à plu-
sieurs personnes qui ont recouvré leur santé par
son usage." L. S. PROULX, prêtre.

LE DUBOIS REV. DR. LEONARD WOODS

Écrit: "Messieurs: J'ai fait usage de votre
Baume Pulmonaire Végétal avec beaucoup de
bénéfice, et je suis maintenant en état de vous
recommander avec beaucoup de succès dans les familles qui m'a-
voisinent."

Certificat de Messire L. Proulx, Prêtre, Québec,
Bas-Canada.

"Je certifie que j'ai fait usage du Ba-
me Pulmonaire Végétal, je suis satisfait de ses
effets salutaires, et je l'ai recommandé à plu-
sieurs personnes qui ont recouvré leur santé par
son usage." L. S. PROULX, prêtre.

LE DUBOIS REV. DR. LEONARD WOODS

Écrit: "Messieurs: J'ai fait usage de votre
Baume Pulmonaire Végétal avec beaucoup de
bénéfice, et je suis maintenant en état de vous
recommander avec beaucoup de succès dans les familles qui m'a-
voisinent."

Certificat de Messire L. Proulx, Prêtre, Québec,
Bas-Canada.

"Je certifie que j'ai fait usage du Ba-
me Pulmonaire Végétal, je suis satisfait de ses
effets salutaires, et je l'ai recommandé à plu-
sieurs personnes qui ont recouvré leur santé par
son usage." L. S. PROULX, prêtre.

LE DUBOIS REV. DR. LEONARD WOODS

Écrit: "Messieurs: J'ai fait usage de votre
Baume Pulmonaire Végétal avec beaucoup de
bénéfice, et je suis maintenant en état de vous
recommander avec beaucoup de succès dans les familles qui m'a-
voisinent."

Certificat de Messire L. Proulx, Prêtre, Québec,
Bas-Canada.

"Je certifie que j'ai fait usage du Ba-
me Pulmonaire Végétal, je suis satisfait de ses
effets salutaires, et je l'ai recommandé à plu-
sieurs personnes qui ont recouvré leur santé par
son usage." L. S. PROULX, prêtre.

LE DUBOIS REV. DR. LEONARD WOODS

Écrit: "Messieurs: J'ai fait usage de votre
Baume Pulmonaire Végétal avec beaucoup de
bénéfice, et je suis maintenant en état de vous
recommander avec beaucoup de succès dans les familles qui m'a-
voisinent."

Certificat de Messire L. Proulx, Prêtre, Québec,
Bas-Canada.

"Je certifie que j'ai fait usage du Ba-
me Pulmonaire Végétal, je suis satisfait de ses
effets salutaires, et je l'ai recommandé à plu-
sieurs personnes qui ont recouvré leur santé par
son usage." L. S. PROULX, prêtre.

LE DUBOIS REV. DR. LEONARD WOODS

Écrit: "Messieurs: J'ai fait usage de votre
Baume Pulmonaire Végétal avec beaucoup de
bénéfice, et je suis maintenant en état de vous
recommander avec beaucoup de succès dans les familles qui m'a-
voisinent."

Certificat de Messire L. Proulx, Prêtre, Québec,
Bas-Canada.

"Je certifie que j'ai fait usage du Ba-
me Pulmonaire Végétal, je suis satisfait de ses
effets salutaires, et je l'ai recommandé à plu-
sieurs personnes qui ont recouvré leur santé par
son usage." L. S. PROULX, prêtre.

LE DUBOIS REV. DR. LEONARD WOODS

Écrit: "Messieurs: J'ai fait usage de votre
Baume Pulmonaire Végétal avec beaucoup de
bénéfice, et je suis maintenant en état de vous
recommander avec beaucoup de succès dans les familles qui m'a-
voisinent."

Certificat de Messire L. Proulx, Prêtre, Québec,
Bas-Canada.

"Je certifie que j'ai fait usage du Ba-
me Pulmonaire Végétal, je suis satisfait de ses
effets salutaires, et je l'ai recommandé à plu-
sieurs personnes qui ont recouvré leur santé par
son usage." L. S. PROULX, prêtre.

LE DUBOIS REV. DR. LEONARD WOODS

Écrit: "Messieurs: J'ai fait usage de votre
Baume Pulmonaire Végétal avec beaucoup de
bénéfice, et je suis maintenant en état de vous
recommander avec beaucoup de succès dans les familles qui m'a-
voisinent."

Certificat de Messire L. Proulx, Prêtre, Québec,
Bas-Canada.

"Je certifie que j'ai fait usage du Ba-
me Pulmonaire Végétal, je suis satisfait de ses
effets salutaires, et je l'ai recommandé à plu-
sieurs personnes qui ont recouvré leur santé par
son usage." L. S. PROULX, prêtre.

LE DUBOIS REV. DR. LEONARD WOODS

Écrit: "Messieurs: J'ai fait usage de votre
Baume Pulmonaire Végétal avec beaucoup de
bénéfice, et je suis maintenant en état de vous
recommander avec beaucoup de succès dans les familles qui m'a-
voisinent."

Certificat de Messire L. Proulx, Prêtre, Québec,
Bas-Canada.

"Je certifie que j'ai fait usage du Ba-
me Pulmonaire Végétal, je suis satisfait de ses
effets salutaires, et je l'ai recommandé à plu-
sieurs personnes qui ont recouvré leur santé par
son usage." L. S. PROULX, prêtre.

LE DUBOIS REV. DR. LEONARD WOODS

Écrit: "Messieurs: J'ai fait usage de votre
Baume Pulmonaire Végétal avec beaucoup de
bénéfice, et je suis maintenant en état de vous
recommander avec beaucoup de succès dans les familles qui m'a-
voisinent."

Certificat de Messire L. Proulx, Prêtre, Québec,
Bas-Canada.

"Je certifie que j'ai fait usage du Ba-
me Pulmonaire Végétal, je suis satisfait de ses
effets salutaires, et je l'ai recommandé à plu-
sieurs personnes qui ont recouvré leur santé par
son usage." L. S. PROULX, prêtre.

LE DUBOIS REV. DR. LEONARD WOODS

Écrit: "Messieurs: J'ai fait usage de votre
Baume Pulmonaire Végétal avec beaucoup de
bénéfice, et je suis maintenant en état de vous
recommander avec beaucoup de succès dans les familles qui m'a-
voisinent."

Certificat de Messire L. Proulx, Prêtre, Québec,
Bas-Canada.

"Je certifie que j'ai fait usage du Ba-
me Pulmonaire Végétal, je suis satisfait de ses
effets salutaires, et je l'ai recommandé à plu-
sieurs personnes qui ont recouvré leur santé par
son usage." L. S. PROULX, prêtre.

LE DUBOIS REV. DR. LEONARD WOODS

Écrit: "Messieurs: J'ai fait usage de votre
Baume Pulmonaire Végétal avec beaucoup de
bénéfice, et je suis maintenant en état de vous
recommander avec beaucoup de succès dans les familles qui m'a-
voisinent."

Certificat de Messire L. Proulx, Prêtre, Québec,
Bas-Canada.

"Je certifie que j'ai fait usage du Ba-
me Pulmonaire Végétal, je suis satisfait de ses
effets salutaires, et je l'ai recommandé à plu-
sieurs personnes qui ont recouvré leur santé par
son usage." L. S. PROULX, prêtre.

LE DUBOIS REV. DR. LEONARD WOODS

Écrit: "Messieurs: J'ai fait usage de votre
Baume Pulmonaire Végétal avec beaucoup de
bénéfice, et je suis maintenant en état de vous
recommander avec beaucoup de succès dans les familles qui m'a-
voisinent."

Certificat de Messire L. Proulx, Prêtre, Québec,
Bas-Canada.

"Je certifie que j'ai fait usage du Ba-
me Pulmonaire Végétal, je suis satisfait de ses
effets salutaires, et je l'ai recommandé à plu-
sieurs personnes qui ont recouvré leur santé par
son usage." L. S. PROULX, prêtre.

LE DUBOIS REV. DR. LEONARD WOODS

Écrit: "Messieurs: J'ai fait usage de votre
Baume Pulmonaire Végétal avec beaucoup de
bénéfice, et je suis maintenant en état de vous
recommander avec beaucoup de succès dans les familles qui m'a-
voisinent."

Certificat de Messire L. Proulx, Prêtre, Québec,
Bas-Canada.

"Je certifie que j'ai fait usage du Ba-
me Pulmonaire Végétal, je suis satisfait de ses
effets salutaires, et je l'ai recommandé à plu-
sieurs personnes qui ont recouvré leur santé par
son usage." L. S. PROULX, prêtre.

LE DUBOIS REV. DR. LEONARD WOODS

Écrit: "Messieurs: J'ai fait usage de votre
Baume Pulmonaire Végétal avec beaucoup de
bénéfice, et je suis maintenant en état de vous
recommander avec beaucoup de succès dans les familles qui m'a-
voisinent."

Certificat de Messire L. Proulx, Prêtre, Québec,
Bas-Canada.

"Je certifie que j'ai fait usage du Ba-
me Pulmonaire Végétal, je suis satisfait de ses
effets salutaires, et je l'ai recommandé à plu-
sieurs personnes qui ont recouvré leur santé par
son usage." L. S. PROULX, prêtre.

MAGASIN DE CHAUSSURES

GRAND TRONC.

Si vous désirez quelque chose de

Bon et de Durable, à des prix mo-

dérés, entrez à l'ENSEIGNE DU

MAGASIN DE CHAUSSURES

GRAND TRONC.

Si vous désirez quelque chose de

Bon et de Durable, à des prix mo-

dérés, entrez à l'ENSEIGNE DU

MAGASIN DE CHAUSSURES

GRAND TRONC.

Si vous désirez quelque chose de

Bon et de Durable, à des prix mo-

dérés, entrez à l'ENSEIGNE DU

MAGASIN DE CHAUSSURES

GRAND TRONC.

Si vous désirez quelque chose de

Bon et de Durable, à des prix mo-

dérés, entrez à l'ENSEIGNE DU

MAGASIN DE CHAUSSURES

GRAND TRONC.

Si vous désirez quelque chose de

Bon et de Durable, à des prix mo-

dérés, entrez à l'ENSEIGNE DU

MAGASIN DE CHAUSSURES

GRAND TRONC.

Si vous désirez quelque chose de

Bon et de Durable, à des prix mo-

dérés, entrez à l'ENSEIGNE DU

MAGASIN DE CHAUSSURES

GRAND TRONC.

Si vous désirez quelque chose de

Bon et de Durable, à des prix mo-

dérés, entrez à l'ENSEIGNE DU

MAGASIN DE CHAUSSURES

GRAND TRONC.

Si vous désirez quelque chose de

Bon et de Durable, à des prix mo-

dérés, entrez à l'ENSEIGNE DU

MAGASIN DE CHAUSSURES

GRAND TRONC.

Si vous désirez quelque chose de

Bon et de Durable, à des prix mo-

dérés, entrez à l'ENSEIGNE DU

MAGASIN DE CHAUSSURES

GRAND TRONC.

Si vous désirez quelque chose de

Bon et de Durable, à des prix mo-

dérés, entrez à l'ENSEIGNE DU

MAGASIN DE CHAUSSURES

GRAND TRONC.

sera la considération de ce sujet à une époque trop prochaine de la clôture des chambres, ce qui aurait l'effet de borner la discussion dans un cadre trop restreint.

Ensuite la chambre se forme en comité sur les subsides, et elle procédait à la considération des estimés, au départ

ARRIVÉE DE L'ARAGO.

NOUVELLES ULTERIEURES.

New-York, 19 avril.

L'Arago est arrivé à 8 heures 30.

Le parlement a passé, dans les com-

munes, le bill de l'Income tax.

En réponse à une interpellation, lord

John Russell dit que sa Majesté a reçu

avis de reconnaître les acquisitions ré-

centes de la Sardaigne.

Les journaux parisiens publient un

télégramme d'après lequel le résultat

de l'élection des députés dans les pro-

vinces réclamées par la Suisse a été

de 5 parties pour la France et d'une

pour la Suisse.

Judi, quelques personnes de Genève

ont fait une démonstration menaçante

à Thonon, et arboré le drapeau suisse.

Un steamer armé est parti vendredi

pour Thonon.

La Patrie dit que les Savoyards se

sont rassemblés en certain nombre sur

les bords du lac de Genève et ont re-

poussé les 300 personnes qui étaient

arrivées de Genève avec un steamer,

dans l'intention d'attaquer le Chablais

et le Faucigny.

Le gouvernement français a révoqué

les articles du concordat interdisant la

réception, la publication ou la mise en

circulation, sans l'autorisation du gou-

vernement, de toute bulle, tout bref,

resscrit, mandat ou autre document é-

manant de la cour de Rome.

Le prince de Carignan, dans sa pro-

clamation aux Toscans, dit que le roi a

résolu de leur donner le bonheur qu'ils

ont mérité par leur conduite.

Aucun mouvement militaire n'a eu

lieu à Naples. Le roi a accordé plu-

sieurs concessions commerciales aux

Sardes.

VIENNE, 31 avril 1860.

Le cabinet autrichien a résolu de

protester solennellement contre l'an-

nexion de la Toscane, de Parme et de

Modène au Piémont. Une note à cet

effet, datée du 24 courant, a été direc-

tement adressée au cabinet de Turin;

l'Autriche y établit son droit incontest-

able de s'opposer à un acte qui, en dé-

truisant les principes légitimes, détruit

aussi le droit de succession de la mai-

son de Habsbourg. Une copie de cette

note doit être fournie à tous les cabinets

étrangers, auxquels on va adresser aussi

une circulaire établissant que l'Autriche

espère, en se bornant, quant à présent,

à protester contre la dite annexion, que

l'Europe reconnaîtra dans cette manie-

re d'agir la preuve la plus convaincante

de sa modération et de son désir de

maintenir la paix du monde.

VIENNE, 1er avril.

En réponse à la protestation de la

Suisse contre l'annexion de la Savoie,

l'Autriche dit qu'elle ne peut pas aban-

donner son attitude passive par rapport

aux districts neutralisés de Chablais et

de l'Ancône. Elle exercera ses bons

offices auprès des grandes puissances.

SARDAIGNE. — Le parlement s'est

ouvert le 2 avril. Le roi a été reçu avec

un enthousiasme indescriptible et il a

fait un discours, dans lequel il remercie

la France des services qu'elle a rendus

à la cause de la Savoie et de Nice, annon-

ce l'annexion de l'Emilie et de la Tos-

cane, et proclame que son but est le

bien-être du peuple et la grandeur du

royaume qu'il n'est plus l'Ilalie des Ro-

mainis ni celle du moyen-âge. Il ne doit

plus avoir de champ ouvert à l'ambition

étrangère, mais il doit y avoir au con-

traire l'Italie des Italiens.

NICE, 1er avril.

Aujourd'hui les troupes françaises

sont entrées dans la ville. L'attitude

de la population a été froide.

SUISSE. — L'expédition contre la

Savoie a été empêchée par la milice, et

une partie des individus ont été ramè-

nés prisonniers à Genève. Le gouver-

nement suisse condamne cette tentative

et les prisonniers doivent être jugés.

BERNE, 2 avril. — En réponse à la

demande faite par la Suisse aux puis-

sances signataires des traités de Vienne,

la Russie, l'Angleterre, la Prusse et

l'Autriche se sont prononcées en faveur

de la réunion immédiate d'un congrès.

Le Monteur annonce la présentation

du budget de 1861. Les recettes sont

estimées à 1,845,000,000 francs et les

dépenses à 1,844,000,000 francs.

Un second avertissement a été don-

né à l'ami de la religion par un article

contre le concordat.

Naples, 31 mars. La propagande

en faveur de l'annexion à la Sardaigne

devient de plus en plus menaçante.

VIENNE. — La gazette autrichienne,

dit que l'armée autrichienne n'entrera

pas dans les Etats Pontificaux.

VIENNE, 3. — On assure que les

cours du nord ont résolu de s'occuper des

demandes de la Suisse, simplement dans

la forme diplomatique usuelle, parce

que les grandes puissances, en s'as-

semblant en congrès pour considérer les

réclamations de la Suisse, reconnaîtront

facilement et implicitement l'annexion

de la Savoie à la France.

DERNIÈRES NOUVELLES.

PARIS, 3. — Les nouvelles d'Espagne

disent que le mouvement révolution-

naire est concentré dans la ville de

Fortale, près de Valence.

ARRIVÉE DU NORTH AMERICAN.

PORTLAND, 19 avril 1860.

Le North American est arrivé 8 heu-

res ce soir.

Louis Blanc a obtenu le plus grand

succès dans son début comme lecteur

public.

NAPLES, 4. — Des factieux ont attaqué

les troupes, mais ont été dispersés. La

ville est tranquille.

MADRID, 4. — Lorsque les troupes ont

appris que le général Ostago les avait

trompées au sujet du mouvement, elles

ont refusé de marcher, en poussant le

cri de: Vive la reine! Le général a

pris la fuite et se poursuit par ses pro-

pres troupes. On espère qu'il sera fait

prisonnier. Les troupes ont immédiate-

ment fait soumission à la reine. La

tranquillité règne.

SUISSE. — Le conseil national par 106

voix contre 3, et le conseil d'état à

l'unanimité, ont voté les pouvoirs ex-

traordinaires demandés par le conseil

fédéral.

SYDNEY, 7 fév. — Une grande inon-

dation a détruit beaucoup de propriétés.

NOUVELLES ANNONCES.

THEATRE ROYAL.

TROUPE

ANGLAISE D'OPERA

DE COOPER.

CE SOIR, (Samedi,) le 21 Avril.

IL TROUVAIT.

Sera représenté, le grand Opéra romantique

de Verdi, en 4 actes, intitulé:

Première Loge, 75 cts.; Secondes Loges,

37 1/2 cts.; Parterre, 25 cts.

21 avril 1860.

LAMOthe et MCGREGOR.

MARCHANDS A COMMISSION EN GENE-

RAL ET ENCAUTEURS.

OFFRENT EN VENTE:

VINS FRANÇAIS, CAVES ET QUARTS

en bouteilles, de différentes marques,

Champagne, Sherry, Port, Ale, J&F et Porter,

etc., etc.

Eau-de-vie, Jamblique, Genevièvre, Whiskey,

(en douane ou droits payés).

Ils donneront leur attention à toute affaire

qui leur sera confiée. Ayant un magasin grand

et commode, ils pourront faire avec aisance tout

vente publique ou privée.

Ils continuent à faire des avances libérales

sur toutes sortes de marchandises, et paient

comptant toute vente qui leur est confiée.

Ils sollicitent respectueusement les ventes à

domicile.

LAMOthe et MCGREGOR,

193, Rue St-Paul.

21 avril 1860.

FABRIQUE DE CHAUX DU CANADA.

Lamothe et McGregor,

AGENTS.

21 avril 1860.

CORPORATION DE MONTREAL.

DES SOUSCRIPTIONS, ADRESSEES AU

Sous-signe, seront reçues jusqu'à SAMEDI,

le VINGT-DEUX AVRIL, courant, pour la place

de CLERC-EXTRA dans le Bureau du Greffier

de la Cour du Recorder, avec un salaire de \$400

par année.

Par ordre, CHS. GLACKMEYER,

Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,

Montreal, 21 avril 1860.

PROVINCE DU CANADA,

DISTRICT DE JOLLETTE.

DANS LA COUR DE CIRCUIT.

PRÉSENT:

L'Honorable J. C. BURNETT, J. C. S.

No. 784.

AGAPITE CHAPUT, marchand, du village de

L'Assomption, dans le district de Jollette,

Demandeur.

NARCISSE DUPLESSIS, dit MORFAU, cul-

tivateur, ex-valet de la paroisse de St-Charles

des Borromées, dans le dit district, et mainte-

nant absent de cette partie de la province

du Canada, constituant le Bas-Canada,

Défendeur.

Tiers saisi.

L'EST ORDONNÉ SUR LA MOTION DU

Demandeur, en tant qu'il appert par le

retour de Bénédict Perault, un des huissiers

jurés de la Cour Supérieure, dans le dit district

de Jollette, écrit sur le writ de sommation émané

de cette cause, que le dit Défendeur n'a pas de

domicile dans cette partie de province du Cana-

da, et devant constituer le Bas-Canada et ne

peut être trouvé dans le district de Jollette, que

le dit Défendeur soit, par un avertissement à

être deux fois inséré en langue française,

dans le papier-nouvel de la cité de Montreal,

appelé Le Pays et deux fois en langue anglaise,

dans le papier-nouvel de la dite cité de Mont-

real, appelé Le Montreal Herald, notifié de

comparaitre devant cette Cour, au Village d'In-

dustrie, et là, de répondre à la demande du dit

Demandeur dans le délai de deux mois à com-

pter de la dernière insertion du dit avertissement

et qu'il défende par le dit Défendeur de comparaître

et répondre à la dite demande dans la période

de temps, et de plus, si le dit Défendeur ne

comparaît pas, et ne répond pas, le dit Deman-

deur sera admis à faire preuve et jugement comme

dans une cause par défaut.

Par la Cour, L. T. GROLUX,

Greffier C. C.

PROVINCE DU CANADA,

DISTRICT DE JOLLETTE.

DANS LA COUR DE CIRCUIT,

DANS ET POUR LE COMTE DE L'AS-

SOMPTION.

Mardi, le vingtième jour de Mars mil

huit cent soixante.

PRÉSENT:

L'hon. J. C. BURNETT J. C. S.

No. 29.

AGAPITE CHAPUT, marchand du village de

L'Assomption, dans le comté de L'Assom-

ption, dans le district de Jollette,

Demandeur.

JOSEPH RACETTE, cultivateur de la paroisse

de l'Épiphanie, dans les dits comté et dis-

trict,

Défendeur.

L'EST ORDONNÉ SUR LA MOTION DU

Demandeur, en tant qu'il appert par le

retour de Joseph Grubbe, un des huissiers de la

Cour Supérieure dans le dit district de Jo-

lette, écrit sur le writ de sommation émané

de cette cause, que le dit Défendeur n'a point de

domicile dans cette partie de la province du Cana-

da, et devant constituer le Bas-Canada et ne

peut être trouvé dans le district de Jollette, que

le dit Défendeur soit, par un avertissement à

être deux fois inséré en langue française,

dans le papier-nouvel de la cité de Montreal,

appelé Le Pays et deux fois en langue anglaise,

dans le papier-nouvel de la dite cité de Mont-

real, appelé Le Montreal Herald, notifié de

MARCHANDISES

FONDS DE MAGASIN A VENDRE.

LES SOUS-SIGNÉS COMMENCERONT LUNDI, 21 courant, à faire une réduction immense sur leurs

MARCHANDISES
au-dessous de leur valeur, et ils recommenceront à vendre JEUDI, le 24.

On trouvera des MARCHANDISES DE GOUT et tout ce qui est nécessaire aux familles.

BRault et DORVAL,
128, Rue Notre-Dame,
131

MAISON ST.-LAURENT,

No. 93, rue McGill, No. 93,
Seconde porte de la rue Notre-Dame.

JOHN PAPE et Cie.
VIENNENT DE RECEVOIR UN GRAND assortiment de JUPONS BALZOLAI,
Montréal, 8 octobre 1859. aa-119

GIBB et Cie.

ONT L'HONNEUR D'INFORMER LE public qu'ils ont reçu par le vapeur INDIAN un nouvel assortiment de Chapeaux de fantaisie, Casquettes, Cravates, Gants, Ombrelles, Canes, etc., etc.

Les appellent particulièrement l'attention sur leurs célèbres Manteaux Talma imperméables à l'eau, leurs Tweeds, leurs Habits de promenade, et de travail, dont ils disposent à la vente, à des prix qui n'ont jamais été atteints, et en garantissant en même temps qu'ils iront parfaitement aux personnes qui en feront l'acquisition.

26 avril 1859.—D aa-42

MAGASIN MODES,

No. 234, RUE NOTRE-DAME.

ON A EXHIBÉ, DEPUIS MERCREDI DERNIER, le 21 courant, dans l'ETABLISSEMENT de M. MIDDLETON, No. 234, RUE NOTRE-DAME, un MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE CHAPEAUX, CASQUETTES, GARNITURES DE TÊTES, etc.

Mme M. a complété des arrangements avec une des premières Maisons de Modes de New-York, par lesquels elle recevra à l'avance de Paris, Londres et New-York, les dernières Modes et les nouveautés les plus recherchées en fait de Robes pour Dames et Enfants. Ces derniers seront immédiatement reproduits sur du papier, tissés et arrangés de façon à représenter la essence la plus parfaite avec les originaux, et illustrer les meilleures garnitures dans le plus grand style à la mode; et parons de MANTEAUX et MANTILLES, nouvelles et magnifiques BASQUES à TAILLE, une variété de magnifiques MANCHETTES, aussi une variété de magnifiques dessins appropriés à l'habillement des Dames, tels que CAPES, etc., etc.

Madame Middleton est prête à assigner une nouvelle mode de tailler les robes. — Les Dames qui désireraient être leurs propres couturières pourraient apprendre par la mode même de TROIS PIÈCES avec chapeaux, et ceux qui sont dans le commerce, pour DEUX PIÈCES.

Madame M. garantit qu'il n'y a pas de mauvaises coupes par le système ci-dessus. Elle coupera aussi des patrons à la taille pour bien ajuster la forme, pour 25 cents.

Rappelez-vous le No. 234, rue Notre-Dame, 24 sept. 1859. 104

TELLIER & BRAZEAU

142, Rue St.-Paul, 142,

Importateurs de

MARCHANDISES SEIGNES,

PELLETIERES, ETC.

ONT L'HONNEUR D'INFORMER MM. les Marchands de la Campagne, qu'outre leur assortiment ordinaire de MARCHANDISES SEIGNES, ils ont en main un assortiment complet et varié de PELLETIERES manufacturées et non manufacturées, qu'ils disposent à des prix et à des conditions très libérales.

L'assortiment se compose de:

Casques de Loutre teint et naturel, de la mer du Nord, Astracan, Moutons de Perse et de Russie, Conty rasé et sable, etc.

Victorin et Manchons de sable, brun et noir, d'opasson, rat-musé, Gants et Mitaines de cuir, écureuils gris, rat-musé, etc.

Un assortiment très considérable de Raguettes pour Dames, Messieurs et Enfants avec Souliers et Mitaines de Moutons, d'Original et de Caribou.

22 sept. 1859. 103

HABILLEMENTS

SPRING ET CIE.

MARCHANDS DE

HARDES NEUVES ET DE SECONDE MAIN

MARCHE BONSECOURS.

(Entrée sur la rue Saint-Paul.)

PAIENT LES PLUS HAUTS PRIX, EN argent, pour HARDES DE SECONDE MAIN, ou priés en échange pour MARCHANDISES.

Ils porteront une attention particulière aux ordres des personnes qui laisseront leur adresse à la résidence, No. 49, rue Saint-Paul.

Montréal, 19 avril 1859. aa-41

AUX CAPITALISTES.

A VENDRE OU A LOUER.

10—DEUX MOULINS A FARINE SITUÉS sur la rivière Châteauguay, avec huit MOULINS, un moulin à CARDE, un moulin à SCIE, etc., avec autres dépendances, et 14 arpents de terre en superficie. Un de ces moulins est propre pour une manufacture.

20—UN EMPLACEMENT de six arpents de terre en superficie, situé au même lieu, avec MAISON en PIERRE, un puits d'eau, etc.

TERMES FACILES.

Pour les conditions s'adresser aux Seurs Grises à Montréal. cr-17

LE SOUS-SIGNÉ PRIE TOUTE PERSONNE ayant des réclamations contre lui, pour des ouvrages faits à sa maison, à la Côte St.-Antoine, d'envoyer leur compte à MM. MACKAY et AUSTIN, avocats, petite rue St.-Jacques.

R. T. RAYNES, 18.

A VENDRE.

HARENGS NO. 1, EN QUARTS ET DEMI-Quarts.

Tres bonne MORUE SALEE, en Quarts.

MORUE SECHE No. 1.

JAMES S. NOAD, Rue des Seurs Grises 18

25 février. 17

LETTERES DE CHANGE

ET LES

BILLETTS PROMISSOIRES,

DESIRE GIROUARD.

Un beau Volume de 260 pages in-8o relié, A VENDRE

Chez tous les Libraires de Montréal et Québec.

PRIX: \$1.

23 fév. 17

NAVIGATION



COMPAGNIE DE LA MALLE ROYALE

DES

VAPEURS OCEANIQUE

DE MONTREAL.

ARRANGEMENTS D'HIVER—1859-60.

CETTE Ligne est composée de puissants Vapeurs de Première Classe, à hélice.

Voici leurs noms:

BOHEMIAN, Capt. McMASTER,
NORTH BRITON, " GRANGE,
ANGLO-SAXON, " BALLANTINE,
HUNGARIAN, " JONES,
NOVA-SCOTIAN, " HOLLAND,
NORTH AMERICAN, " AITON,
CANADIAN, (en construction).

Emportant les malles canadiennes et américaines, quittant Liverpool tous les MERCREDIS, et Portland tous les SAMEDIS, comme suit:

Anglo-Saxon, Samedi, 17 décembre.
Nova Scotian, " 24 "
North American, " 31 "
Hungarian, " 7 janvier.
North British, " 14 "

Les vapeurs quittent Portland immédiatement après l'arrivée des chais de Montréal.

PRIX DE LA TRAVERSEE.

De PORTLAND A LIVERPOOL.
Cabine, \$66 à \$80, suivant l'accommodation.
Entrepôt, \$30. Les provisions de bouche inclus.
Enfants, en proportion.

Les Cabines ne sont pas assurées à moins qu'elles ne soient payées d'avance.

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vapeur.

Pour fret ou passage s'adresser à EDMONSTONE, ALLAN et Cie., Montréal. 143

PELLETIERES



ENGROS ET EN DETAIL

COIN DES RUES NOTRE-DAME

ET SAINT-PAUL, MONTREAL.

TOUS LES PELLETIERES RETROUVES

TEINTES ET REPAREES.

LES SOUS-SIGNÉS DESIRENT INFORMER leurs nombreuses pratiques et les marchands de la campagne, qu'ils ont complété leur assortiment de PELLETIERES, et qu'ils ont maintenant en mains des Casques de Loutre, Neutria, Seal, Chien de Mer, Mouton, Vison d'Allemagne, Lapin, etc.

Aussi:—

Des Boas, Victorines et Mitaines.

Les Casques de Loutre sont de la première qualité et à très bon marché, ayant été achetés avant l'augmentation des prix.

GRENIER, FILS et Cie., 122, rue St.-Paul, Montréal, 8 oct. 1859. 110

MAGASINS A LOUER.

LE BAS DE LA BAISSE DE L'INSTITUT-CANADIEN.

LE CANADIEN, situé à la Rue Notre-Dame, sera converti en DEUX MAGASINS pour le 1er Mai prochain.

On peut voir le Plan chez M. T. FARLAND, Architecte, Petite Rue St.-Jacques.

S'adresser à: LEON DOUTRE, P. B. BADEAU, L.S. PLAMONDON, 24

Où à 10 mars.

OUVERTURE D'UN COURS DE FRANCAIS

M. A. LONCLAS, DE PARIS, A L'HONNEUR D'INFORMER le public qu'il commencera, d'après sa Nouvelle Méthode, un Cours de Français, le MERCREDI, 25 JANVIER prochain, à 7 heures du soir, No. 123, rue Craig.

Trois Leçons par semaine; prix: \$250 cts. par mois, payables d'avance.

Lorsque le nombre des élèves sera suffisant, M. A. L. se propose d'ouvrir aussi un Cours de Littérature Classique et Moderne.

Leçons particulières à domicile ou chez lui.

Pour renseignements s'adresser à M. A. Lonclas, No. 123, rue Craig, de 10 à 3 heures, ou bien au Bureau de ce journal. 21 janvier.

LE SOUS-SIGNÉ AYANT ETE NOMME Agent pour le Canada, de plusieurs des meilleurs Fabricants étrangers de Mitaines et de Gants, les Commerçants qui désirent en acheter, sont priés de venir examiner son assortiment avant de faire leurs achats ailleurs.

J. W. CARLE.

CUGARES SUPERIEURS DE LA HAVANE à des prix très-moques.

J. W. CARLE.

A VENDRE DES VEAUX FRANÇAIS à bon marché.

J. W. CARLE.

A VENDRE UN ASSORTIMENT DE TABAC en feuilles de toutes qualités.

J. W. CARLE, No. 255 et 257 Rue St.-Paul.

AVIS

Aux parents et gardiens des jeunes gens dont les capacités commerciales s'accroissent journellement dans ce pays.

LE COURS D'ETUDES PROFESSE PAR M. C. HEALY sur la Tenue des Livres, l'Arithmétique, etc., est si bien combiné, qu'un enfant intelligent, ne possédant que les simples notions de l'addition, de la soustraction, de la multiplication et de la division, placé sous ses soins, deviendra apte ou compétent dans huit mois pour remplir une place de Teneur de Livres ou Comptable et recevra après l'examen voulu, un diplôme comme tel. Si toutefois il se trouvait des élèves qui, à l'expiration de ce terme, ne seraient point complètement préparés, M. Healy s'offre volontiers à leur donner un enseignement gratuit jusqu'à ce qu'ils soient jugés assez instruits pour recevoir un diplôme de capacité pour entrer dans un emploi.

Les classes françaises et anglaises du matin et du soir sont actuellement ouvertes à des jours fixes.—Prix modérés.

M. C. HEALY, Principal, de l'Université de Paris, Professeur Français.

S'adresser au Principal, à la maison d'Ecole, Grande rue St.-Laurent, No. 95.

29 nov. 131

EPICERIES.

AUX FAMILLES

CEUX QUI TIENNENT MAISON.

Farine Brevetée de Whitney

LES SOUS-SIGNÉS APPELLENT L'ATTENTION des Familles de ceux qui tiennent maison sur une FARINE BREVETÉE qui, sans l'addition d'autre chose que de l'eau froide, fait le plus beau pain possible ou biscuits. Sa supériorité sur toute autre farine, se fera par un essai, et l'on peut s'en procurer en détail dans les principaux magasins d'Épicerie en petits papiers et en gros chais.

GREGORY et Cie., 37, Rue des Commissaires, Montréal, sept. 99

Farine! Farine!! Farine!!!

LES SOUS-SIGNÉS, AGENTS POUR LES Moulins bien connus dont les noms suivent, reçoivent journellement leur assortiment régulier de

Farine en Quarts et en Poches qu'ils offrent en vente, à des prix réduits, ainsi que SON et GRUE.

MOULIN MATILDA, MIRICKVILLE, GUERNESEY, KARLEM, CHESTER.

Farine du blé de Mer Noire et d'écossais, en poches MOULIN de KNICKERBOCKER, Spenceville de HOLMESDALE, de LEXBIDGE, Cresce t de VICTORIA.

Et ils sont toujours prêts à exécuter des ordres par l'entremise de leurs agents à Toronto, pour Blé d'Été et d'Automne et autres grains.

GREGORY et Cie., 37, Rue des Commissaires, Montréal. 13 sept. 99

J. L. BEAUDRY et CIE

No. 104, RUE NOTRE-DAME, Vis-à-vis le Palais de Justice,

ONT L'HONNEUR D'INFORMER LEURS pratiques qui achètent en détail et les Marchands de la Campagne, qu'ils ont complété leur assortiment de beaucoup plus considérable que ceux de ces dernières années.

Montréal, 14 avril 1860. jno-39

EXHIBITION.

UNE EXHIBITION D'ETALONS AURA lieu JEUDI 26 AVRIL courant, à DIX heures a. m. chez M. FRANÇOIS CHARRON, ST.-HUBERT, (Longueuil).

5 avril.

LA MODE ILLUSTRÉE,

JOURNAL DE LA FAMILLE,

PARAISANT TOUTS LES SAMEDIS, DEPUIS le 1er janvier 1860, contenant, par plus de 2,000 dessins de Modes les plus élégants Modèles de Travaux d'Aiguille, Musique, Nouvelles, Chronique, Littérature, etc., etc., 50 numéros par an, de 8 pages de texte, grand 40 avec gravures.

Abonnement pour le Canada, \$6, invariablement payable d'avance.

S'adresser à: FABRE et GRAVEL, No. 30, Rue St.-Vincent. 27 mars. 31

DE SUITE.

ON DEMANDE PLUSIEURS BONNES MODISTES et quelques APPRENTIES.

S'adresser à: A. LAZARE, Cathedral Block, Rue Notre-Dame. 29 mars. 28

On Demande

UN JEUNE HOMME DE 15 A 18 ANS pour servir comme COMMISS dans une Épicerie en détail. Il devra connaître cette branche et être muni de bonnes recommandations. S'adresser au No. 79, Rue Panet. 29 mars. 28

AVIS.

TOUTES PERSONNES ENDETTEES ENVERS la succession de NOAD FRÈRES, sont requis de faire paiement à M. J. S. NOAD, agent de la succession, qui est autorisé à donner des reçus et à toutes réclamations contre cette succession devront être transmises, et dûment attestées.

GRACE NOAD, Syndic. 18 fév. 1860. 15

OTIS WARREN,

FABRICANT DE BALANCES,

No. 22, rue des Reçollets, Vis-à-vis J. A. et H. Matheson, RUE MCGILL, MONTREAL.

26 janv. 1860. 5

Nouvellement reçu.

UNE CONSIGNATION DES MEDICINES populaires de FELLOWS, viz:—

PASTILLES VERMIFUGES PROMPT SOULAGEMENT AMERS POUR DYSPEPSIE FAUNE DE LIVERVORT POUDRE DE GENIEVRE MELANGEE ONGUENT POUR DEMANGEAISSEN ESSENCE LUNING (pour cheveux) BAUME DE NOBLE POUR DONNER DE LA VIGUEUR AUX CHEVEUX.

Les médicaments ci-dessus sont préparés par M. Fellows et Cie., de St.-Jean, N. B., où elles ont une réputation bien établie en conséquence des heureux résultats qu'elles ont produits dans les maladies pour lesquelles elles sont recommandées. Il ne s'agit que les essayer pour leur assurer ici un débit immédiat. On peut se procurer (gratis) des catalogues à nos comptoirs.

LAMPOUGH et CAMPBELL, Rue Notre-Dame, fin-132

POELES!

NOUVELLEMENT REÇU "STATES-MAN" (gas boiler) et "MAMMOTH HEATER" (à charbon) pour Chaudières, Salons et Railroads.

U. J. MARTINEAU, 277, rue Notre-Dame. 20 oct. 119

POELE A CHARBON POUR CHARS!

Amélioré.

PLUSIEURS AMELIORATIONS ONT ETE faites à ces Poèles célèbres, et on les offre maintenant au public avec confiance. La fonte est égale à n'importe quelle autre. Une forte arche en fer, avec ventilateur, qui ne peut brûler, est usée en place de brique. Ces poèles sont vendus à des prix très réduits, et peuvent être vus tous les jours en opération au vieux magasin de poèles, 302, rue St.-Paul.

GEO. HAGAR, 104 24 sept. 1859.

UN GRAND ASSORTIMENT

DE GRILLES AMERICAINES, POUR CHEMINÉES,

—AUSI—

POELES DE CUISINE, ET

COUCHETTES EN FER, A DES

PRIX TRÈS REDUITS.

RODDEY et MEILLEUR, 71, Grande Rue St.-Jacques.

21 avril. 41

CHEMINS DE FER.



CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC.

ARRANGEMENTS D'HIVER.

LE 19 ET 20 LUNDI, LE 19 COURANT, les Bureaux des passagers et du fret de Division Est, seront transférés de Longueuil à la Pointe St.-Charles, et les convois qu'il leur est station comme suit:

CONVOIS DE L'EST: Pour Québec et Stations intermédiaires, à 10.30 A. M. Pour Portland et Boston, à 3.45 P. M. Pour Island Pond, à 3.45 P. M.

CONVOIS DE L'OUEST: Le Convoi de la Malle, pour Toronto et les principales Stations, à 7.40 A. M. Train à Portland, pour Kingston et les Stations intermédiaires, à 8.00 A. M. Express du soir, pour Toronto, London, Samia, Cincinnati, Chicago et Milwaukee, à 7.00 P. M.

Ce Convoi est muni de Chars à couchers, et forme un embranchement à la jonction de Détroit avec les Trains Express du Michigan Central, Michigan Southern, et Chemins de Fer du Détroit et Milwaukee.

Les Convois arriveront à la Pointe St.-Charles comme suit:

De Toronto et de toutes les embranchements de l'Ouest, à 10.00 A. M. De Kingston et Stations intermédiaires, à 9.00 P. M. De Toronto et principales Stations, à 12.15 A. M. De Island Pond, avec les passagers de Boston et Portland, à 12.00 A. M. De Québec et Stations intermédiaires, à 6.30 P. M.

W. SHANLY, Directeur Général. 15 déc. 41-137

CHEMIN DE FER DE MONTREAL ET C.

CHANGEMENT DES HEURES DE DÉPART.

LE 19 ET 20 LUNDI, 11 MAI, LE VALEUR IRON DUKE, quittera St.-Lambert, et arrivera à temps pour les Chars en destination à Roux's Point, ce qui aura pour résultat de raccourcir les chemins de fer Vermont Central, Rutland et Burlington et les Bateaux à vapeur du Lac Champlain, pour Boston, New-York, etc., à 7.00 heures a. m. et à 3.15 heures p. m.

Les voyageurs par le Convoi de 7.00 a. m. arrivent à Boston le même soir. Ceux par le Convoi de 3.15 p. m. arrivent à Boston et New-York à bonne heure le lendemain.

Division Lachine.

LES TRAINS PARTIRONT:

MONTREAL A LACHINE: 7.00 a m Lady Simpson 8.00 a m 9.30 a m A l'arrivée du vapeur

8.15 a m 1.30 p m 2.45 p m 3.45 p m 5.00 p m 5.30 p m A l'arrivée du Lady Simpson

6.30 p m W. A. MERRY, Secrétaire. 12 mai. 49

ADRESSES

DENIS et DESNOYERS, AVOCATS,

Batisse Séraphin, rue St.-Vincent, MONTREAL.

13 mars 1860. 25

LE DR. LAROCQUE,

No. 14, PETITE RUE ST.-JACQUES, No. 14.

Vis-à-vis chez le Dr. Trudel. 30 déc. 143

M. E. CHARPENTIER,

AVOCAT,

No. 16, RUE ST.-GABRIEL, No. 16, Vis-à-vis l'Hôtel du Canada, MONTREAL.

1er déc. 1859. aa-132

T. C. LAROSE